

# GREENMAN ALSACE

## CROSS TRIATHLON DE GAMBSHEIM

**Dimanche 3 octobre 2021**

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation du règlement de la Fédération Française de Triathlon FFTri (disponible sur <https://fftri.emiagic.io/regulation/pdf/sport?next>) ainsi que du présent règlement qui rappelle les points majeurs ou spécifiques au Cross Triathlon GreenMan Alsace, organisé par le Club « STRASBOURG EUROPE TRIATHLON »

L'organisateur appliquera **les règles sanitaires** mises en place par la fédération française de triathlon. Pour l'ensemble des participants, la présentation du PASS SANITAIRE pour rentrer sur le site et pour retirer son dossard sera obligatoire. Le port du masque sera **obligatoire** depuis l'entrée au parc à vélo jusqu'au départ de la partie natation. (voir guide de l'athlète GREENMAN 2021)

Dès le passage de la ligne d'arrivée, chaque participant se verra remettre un sac de ravitaillement avec un masque propre à remettre sans délai.

## REGLEMENT

### Art. 1 : Lieu, épreuves, horaires

Départs et arrivées au plan d'eau –10a Rue de la Gravière – 67760 Gamsheim.

Epreuves	S à partir de cadet, soit 16 ans		GreenKids benjamins-minimes, 12-15 ans		M à partir de junior, soit 18 ans	
	Femmes & Relais	Hommes	Filles et Relais	Garçons	Femmes & Relais	Hommes
Retrait des dossards (samedi 2/10 15h-17h et dimanche avant course)	7h30-8h30	7h30-8h30	9h45-11h40	9h45-11h40	10h00-14h10	10h00-14h10
Ouverture Parc à vélo	8h00	8h00	11h15	11h15	13h15	13h15
Limite dépôt vélo	8h45	8h45	11h45	11h45	14h15	14h15
Briefing sur la plage	8h50	8h50	11h50	11h50	14h20	14h20
Départ sur la plage	9h00	9h05	12h00	12h05	14h30	14h35
Evacuation des vélos	10h30 à 11h15	10h30 à 11h15	12h20 à 13h00	12h20 à 13h00	16h30 à 18h30	16h30 à 18h30
Remise des prix	12h30	12h30	13h30	13h30	18h00	18h00

Les participants au challenge (S+M) devront retirer leurs vélos entre chaque course.

### Epreuve « GreenMan S » à 9h

*500 m de natation - 15,9 km de VTT - 5,4 km de course à pied*

### Epreuve « GreenKids – Jeune 12-15 ans » à 12h

*300 m de natation - 4,9 km de VTT - 2 km de course à pied*

### Epreuve « GreenMan M » à 14h30

*1000 m de natation - 24,4 km de VTT - 9,3 km de course à pied*

## Art. 2: Inscriptions

Les épreuves sont ouvertes aux non licencié.e.s et aux licencié.e.s FFTRI, UNSS Triathlon, ITU, ETU. La date limite des inscriptions par internet est fixée au jeudi **30 septembre 2021** jusqu'à 23h59, les inscriptions sont uniquement possibles en ligne sur le site : [www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com).

Les inscriptions pourront être clôturées avant cette date si le quota maximum des participants par course est atteint.

Nombre limite d'inscriptions :

- GreenKids individuel et relai **100** athlètes maximum
- S individuel et relai **200** athlètes maximum,
- M individuel et relai **200** athlètes maximum.

L'organisation se réserve la possibilité de modifier ces limites en fonction des places disponibles dans l'aire de transition.

La priorité des inscriptions est donnée en fonction de la date de réception du dossier complet par internet.

### **Pas d'inscriptions sur place.**

Les dossards non retirés dans les délais indiqués à l'article 1 ne seront pas remboursés.

### Modifications d'inscriptions :

- Il est possible de changer le nom de l'athlète inscrit.e jusqu'au 30 septembre 2021.
- Il est également possible de changer de format de course jusqu'au 30 septembre 2021. L'athlète devra payer la différence de prix si ce dernier est finalement supérieur. Aucun remboursement de la différence du prix ne sera effectué si ce dernier est finalement inférieur.

Les demandes d'annulation ne seront prises en compte que si l'assurance annulation a été souscrite et aux conditions acceptées au moment de l'inscription.

## Art. 3 : Retrait des dossards

Chaque athlète devra présenter un PASS SANITAIRE version papier lors du retrait de son dossard.

Les licencié.e.s FFTRI, UNSS Triathlon, ITU et ETU devront présenter leur **licence ou une pièce d'identité** pour retirer leurs dossards.

Les non-licencié.e.s devront souscrire à un **pass compétition** disponible en ligne au moment de l'inscription, et présenter une **pièce d'identité** ainsi qu'un **certificat médical** datant de moins de **un an** avec la mention « absence de

contre-indication à la pratique du triathlon en compétition » ou « non contre-indication à la pratique du sport en compétition ».

**Les non licencié.e.s mineur.e.s** devront présenter **l'autorisation parentale** disponible en ligne au moment de l'inscription, en plus des documents susmentionnés en fonction du statut de licencié.e ou non.

#### **Art. 4 : Parcours, distances et ravitaillements**

Chaque concurrent est équipé d'1 dossard à puce. Les ceintures porte-dossard à 3 points minimums sont obligatoires.

Relais: le passage du relais entre nageur.se / cycliste se fait par contact à l'emplacement dans l'aire de transition. Le passage du relais entre cycliste / coureur.se se fait par transmission du dossard avec puce à l'emplacement dans l'aire de transition. Il est admis que l'un des relayeurs fasse 2 disciplines dans leur intégralité.

Les concurrents présentent leur matériel aux arbitres à l'entrée de l'Aire de Transition et devront limiter le matériel introduit dans l'aire de transition à celui strictement nécessaire à la course. Tout marquage distinctif ou personnalisé permettant au concurrent d'identifier son emplacement est interdit toutefois, la serviette de bain posée au sol est autorisée.

#### **Natation au plan d'eau de Gamsheim (10a rue de la Gravière - 67760 Gamsheim)**

Pas de briefing physique. Les informations seront diffusées par le speaker.

Au départ natation, Les participants déposeront leur masque dans un bac prévu à cet effet.

Les départs natation se feront par 2 vagues (féminines+ relay et hommes) pour éviter les regroupements.

Le dossard est interdit en partie natation. Le port de la combinaison est obligatoire en-dessous de 16°C, facultatif entre 16 et 24.5°C et interdit au-dessus de 24.5°C. La natation est annulée pour les jeunes UNIQUEMENT si la température est inférieure à 16°C.

La nudité est strictement interdite dans l'aire de transition. Le changement de vêtements, s'il y a lieu, doit se faire à l'abri des regards. Obligation de porter le bonnet de bain fourni par l'organisateur.

#### **Parcours Natation GreenKids: 300m** Tracé en vert



**Parcours Natation S : 500m** Tracé vert



**Parcours Natation M : 1000m**– 2 x Tracé vert

Deux boucles pour le parcours natation M (1000m). Sortie à l'australienne.





## Circuits VTT en forêt et chemins de terre

Le port du casque à coque dure homologué est obligatoire, jugulaire fermée, dès et jusque dans l'aire de transition en plus de la partie vélo.

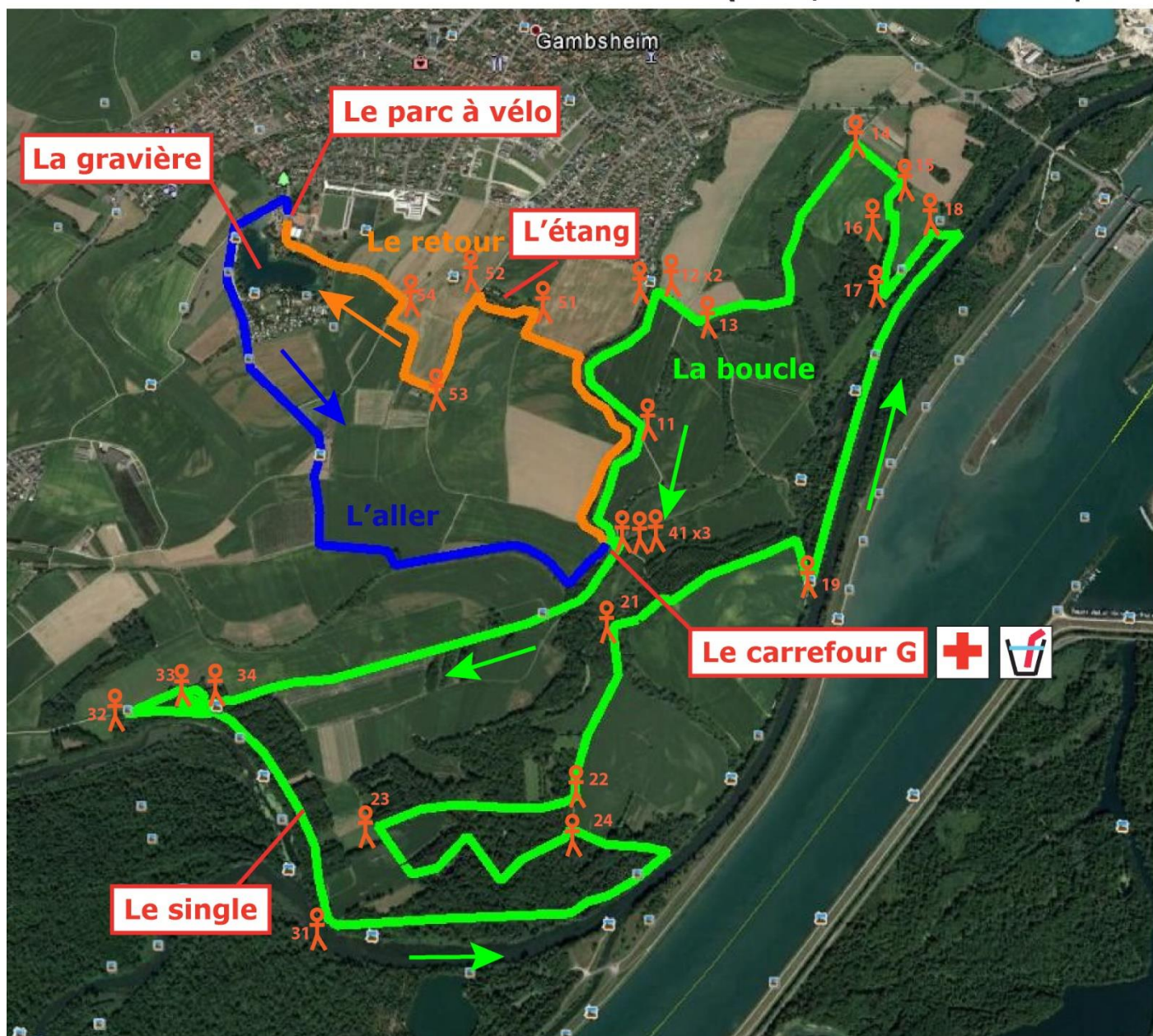
Le dossard à puce doit être porté à l'arrière et lisible.

Parcours VTT :

Greenman S = l'aller + la boucle + le retour (15,5km)

Greenkids = l'aller + le retour (5km)

Greenman M = l'aller + 2x la boucle + le retour (26km, 1 ravito eau a mi-parcours)



## Circuits course à pied nature sur chemin de terre, en forêt et au bord du plan d'eau

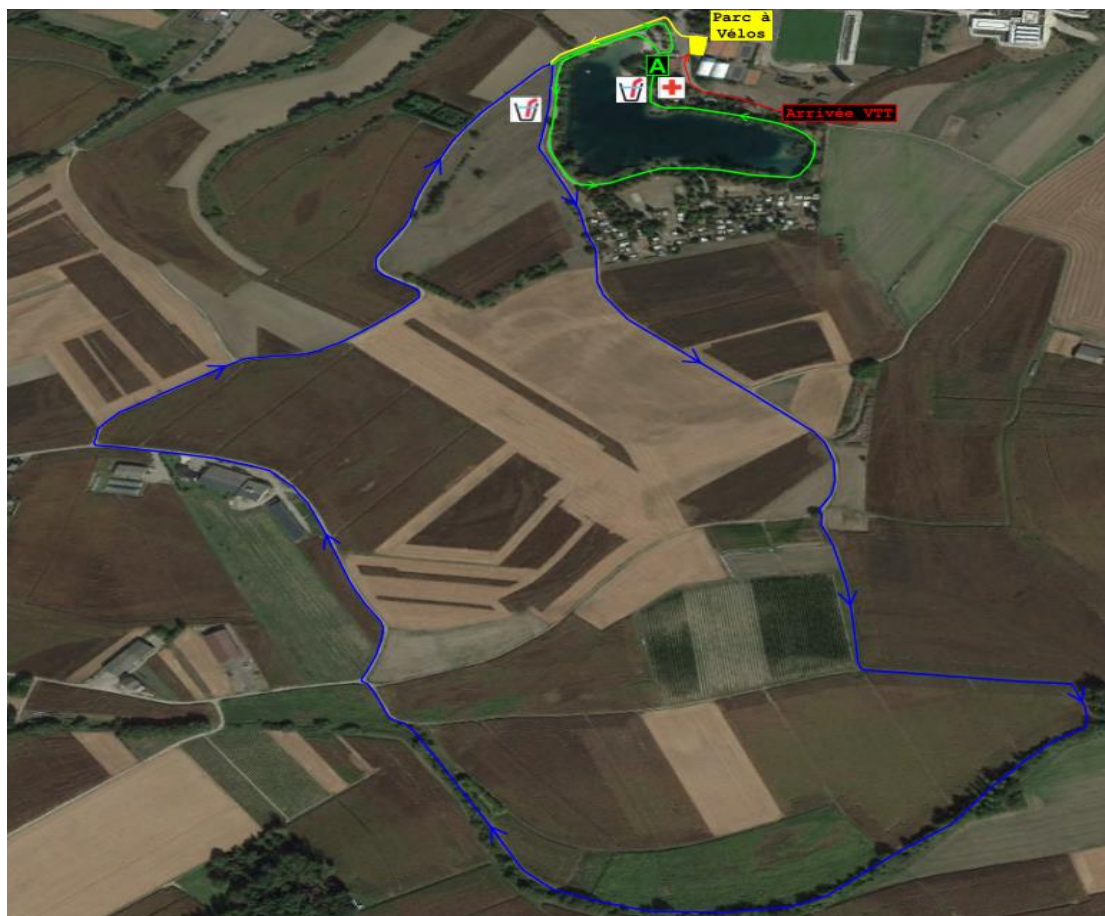
Le dossard à puce doit être mis à l'avant et lisible.

Le port du casque est interdit.

**Parcours GreenKids : 2km** 2x tracé vert (2 tours du lac)- un ravitaillement liquide et solide à l'arrivée.

**Parcours S : 5.4km** Tracé jaune + Bleu + Vert - un ravitaillement liquide sur le parcours et un liquide et solide à l'arrivée.

**Parcours M : 9.3km** Tracé jaune + 2x Bleu + Vert - un bracelet est remis pour la 2<sup>ème</sup> boucle, un ravitaillement liquide sur le parcours et un sachet ravitaillement individuel à l'arrivée. Pas de ravitaillement collectif.



#### **Art. 5 : Récompenses**

Récompenses des 3 premiers de chaque course et classement scratch pour le Challenge GreenMan (S+M). Remise des prix sans protocole dans le respect des gestes barrières (pas de serrage de main ni embrassades) ;

#### **Art. 6 : Infractions et pénalités**

La décision d'un arbitre est sans appel. Le triathlon est un sport individuel. Il n'autorise aucune assistance extérieure.

#### **Art. 7 : Assurance Responsabilité**

L'organisateur est couvert pour tous les risques de responsabilité civile par l'assurance Allianz. L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillances dues à un mauvais état de santé ou provoqué par le non-respect des consignes des organisateurs, et en cas de perte ou de vol d'objet ou de matériel.

#### **Art. 8 : Droit d'image**

Chaque participant.e autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il/elle pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.